

L'amiante n'est pas dangereux, c'est mortel!

Fiche d'information pour la presse - 12 mai 2010

L'amiante est un minéral fibreux naturel qu'on extrait dans des mines et qu'on transforme. Le chrysotile (ou amiante blanc), le principal type d'amiante, représente 99 % de la production mondiale actuelle. Le Canada, la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Brésil et le Zimbabwe l'exploitent.

On ajoutait l'amiante au ciment des conduites d'eau et des matériaux de couverture pour profiter de ses qualités isolantes et ignifuges. Il servait d'isolant pulvérisable pour les plafonds, les poutres et le revêtement calorifuge autour des chaudières. On en trouve encore dans l'isolation et les tuiles de plancher et de plafond de nombreux bâtiments, même si on remplace lentement ces éléments pour des motifs sécuritaires. On fabriquait quelque 3 000 produits avec l'amiante en Amérique du Nord.

Au Canada, l'exploitation de l'amiante a commencé en 1879 et se poursuit encore. Aujourd'hui, 95 % de l'amiante canadien est exporté vers des pays du Tiers-Monde, où il sert principalement à faire des tuyaux et des tuiles de toiture en amiante-ciment.¹

Au Canada

- La Société canadienne du cancer a demandé au gouvernement fédéral d'interdire l'utilisation et l'exportation de l'amiante. <http://bit.ly/bBYAS1>
- Le Canada est loin derrière les autres pays en matière de protection des citoyens contre l'exposition à l'amiante; l'utilisation de l'amiante sous toutes ses formes est interdite dans plus de 40 pays.
- Statistique Canada rapporte 461 nouveaux cas de mésothéliome en 2006, soit une augmentation de 67 % en 15 ans.²
- Au Canada, l'exposition à l'amiante est la principale cause de décès des travailleurs.
- On estime que plus de 60 % des travailleurs qui meurent d'une maladie professionnelle meurent de l'amiante. Au Québec, cette proportion atteint 84 %.²
- Les règles fédérales permettent aux travailleurs sous leur juridiction d'être exposés à l'amiante à un niveau 10 fois supérieur à celui qu'autorisent les autres pays occidentaux.²

Autour du monde

- La scène internationale décrit le Canada pour son exportation de l'amiante mortelle.
- L'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'amiante de danger à la santé publique; elle le considère comme cancérigène.³
- Le Canada exporte 175 000 tonnes d'amiante vers des pays en développement, surtout l'Inde, le Bangladesh et l'Indonésie.³
- Dans le monde, environ 90 000 personnes meurent chaque année de maladies liées à l'amiante.
- En Inde, au moins 100 000 travailleurs inhalent de l'amiante chaque jour.
- Un tiers de l'amiante en Inde provient du Canada.⁴

¹ Fiche d'information santé-sécurité des TCA sur l'amiante : <http://www.caw.ca/en/4650.htm>

² Lettre conjointe de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement et de l'Institut Rideau à Mme Alglukkaq, ministre fédérale de la Santé, datée du 1^{er} décembre 2009.

³ Montreal Gazette, *It is deeply immoral for Quebec to sell asbestos*, 4 février 2010

<http://www.montrealgazette.com/health/deeply+immoral+Quebec+sell+asbestos/2519887/story.html>

⁴ Ottawa Citizen, Canada exporting 'misery' of asbestos: Indian MD, 15 décembre 2007

<http://www.canada.com/ottawacitizen/news/story.html?id=e84067b8-1429-40a3-b55f-0d0aca4da358>

- Ces pays ont banni l'amiante : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Brunei, Bulgarie, Chili, Chypre, Corée, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gabon, Grèce, Honduras, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Koweït, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Nouvelle-Calédonie, Norvège, Oman, Pologne, Portugal, Qatar, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Seychelles, Singapour, Slovénie, Suède, Suisse, Taïwan, Uruguay.

Maladies provoquées par l'amiante

L'amiante entre dans le corps par les voies respiratoires, sous forme de minuscules fibres d'amiante. On peut aussi ingérer ces fibres par les aliments ou boissons. L'exposition à l'amiante provoque un certain nombre de maladies mortelles.

L'amiantose

L'amiantose est une maladie pulmonaire chronique causée par l'inhalation de l'amiante. Du tissu cicatriciel se forme dans les poumons, autour des fibres d'amiante, rendant ces organes durs et inélastiques. La respiration devient alors difficile, le manque d'oxygène atteint le sang, le cœur grossit et s'affaiblit. Si cet état perdure sans être diagnostiqué, il en résultera la mort. ¹

Le cancer

L'exposition à l'amiante cause de nombreux cancers, dont : poumon, trachée, larynx, gastro-intestinal (œsophage, estomac, côlon, rectum) et mésothéliome.

Des études ont démontré qu'on peut trouver des taux de cancer en excès chez les travailleurs exposés à des concentrations relativement faibles d'amiante (sous les limites permises actuellement par les règles gouvernementales) pendant de longues périodes ou exposés à des niveaux élevés pendant des périodes relativement courtes (quelques semaines de forte exposition suffisent). ¹

Le cancer du poumon

L'exposition professionnelle ou environnementale peut causer le cancer du poumon. Celui-ci est pratiquement incurable. Les cancéreux dont la maladie est causée par l'amiante ont encore moins de chances de s'en remettre, car leurs poumons peuvent être déjà endommagés par la poussière. La période de latence du cancer du poumon associé à l'exposition à l'amiante est généralement de 15 à 35 ans. ¹ On compte plus de cas de cancer du poumon parmi les travailleurs de l'amiante que de cas de mésothéliome (environ deux pour un). ²

L'exposition à une dose plutôt faible d'amiante pourrait causer le cancer du poumon. Huit études montrent qu'il n'y a aucune preuve d'un seuil en dessous duquel l'incidence de la maladie chuterait. Moins d'un mois de travail dans une usine a suffi pour augmenter considérablement le risque décès, 15 à 20 ans plus tard. ¹

Le mésothéliome

Le mésothéliome est une forme de cancer autrefois rare, mais de plus en plus fréquente, qui s'attaque à l'enveloppe du poumon. L'amiante en est toujours la cause. On peut contracter un mésothéliome malin par une exposition très faible à l'amiante. Ce cancer touche la majorité des victimes ayant contracté une maladie liée à l'amiante par une exposition environnementale dans la collectivité ou à la maison (exposition aux vêtements d'un membre de la famille exposé). La période de latence du mésothéliome est généralement de 30 à 50 ans, mais elle peut être plus courte. En moyenne, les patients atteints de mésothéliome survivent 18 à 24 mois à leur diagnostic. ¹
